

# Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège

---



# Le Ban



Bulletin  
d'information  
Mars 2022

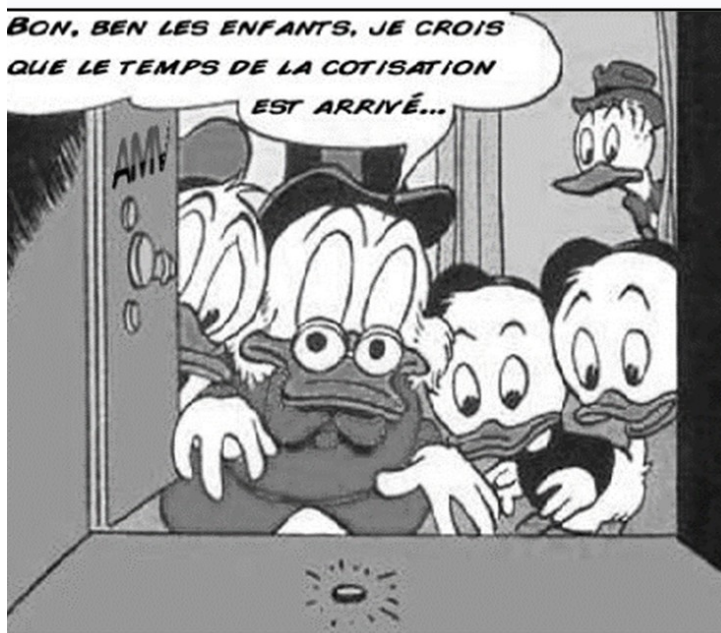


Diffusion restreinte

## Sommaire

---

Appel à cotisation	3
Le Petit Mot du Président	4-6
Le nouveau Comité du Cercle	7
L'engagement belge au profit de l'Ukraine	8-9
Flash Défense n° 7	10-11
Belgian Defence Cadets – Saison 4	12-15
Que devient le Quartier Saint-Laurent ?	16-17
Flash Défense n° 4 – Covid : place aux assouplissements	18-20
Équipement de corps des Réservistes entraînés	21-23
Le point sur l'achat personnel de l'équipement militaire	24-25
Regard sur les missions militaires européennes : EUTM RCA	26-27
Création du 23 <sup>e</sup> Bataillon Médical	28-30
Coup d'œil dans le rétroviseur de la « Médicale »	31-33
LFX Cie CATSG	34-35
Coup d'œil dans le rétroviseur	36-37
<b>Activités à venir :</b>	
Vendredi 25 mars : Visite culturelle à Liège	38
Samedi 14 mai : Tir de Police	39-40
Samedi 21 mai : Raid sur l'Histoire du CRORN	41
Samedi 28 mai : Memorial Day	42
Samedi 18 juin : Cérémonie d'hommage à Géromont	43



*Pour rester membre du Cercle,  
Pour être informé des activités,  
Parce que simplement vous êtes Militaire de Réserve*

virez, dès aujourd'hui, votre **cotisation 2022** de  
**16,00 €** sur le compte

**IBAN : BE73 0000 3936 8660**  
**BIC : BPOTBEB1**

*du Cercle Mil Res Liège  
Rue Saint Laurent, 79  
4000 LIEGE*

Communication : Nom, Grade et N° Mat

## Le Petit Mot du Président

Lt-Col Jean-François DOHOGNE  
Président



Que d'eau, ...oh oui, que d'eau passe sous les ponts en peu de temps... (et ce ne seront pas nos concitoyens des vallées wallonnes qui me contrediront et à qui je dédie cette pensée très concrète).

Je ne vous tiendrai pas en haleine durant des pages, vous aurez l'occasion de vous en rendre compte en feuilletant votre revue, les articles foisonnent et sur des thématiques aussi diverses qu'intéressantes (à propos du comité de votre Cercle, mais aussi des activités qui vous sont proposées, ou encore de la présence militaire en terre liégeoise, des BDC et autres commémorations).

Enfin, un rendez-vous au grand air à la sortie de l'hiver (et quel hiver... ?!?), que vous ne manquerez certes pas, le 25 mars prochain : la visite culturelle pilotée et organisée par notre Vice-Président, Serge HENNIQUIAU, vous permettra non seulement d'enrichir votre découverte des coins *di nosse bonne vèye di Lidje*, mais aussi d'échanger avec intelligence sur cette actualité qui nous brûle... et qui nous touche. Sans oublier non plus de vous convier à la reprise de nos activités plus militaires : vous noterez à vos agendas le tir de police du 14 mai 2022.

Nous nous sommes quittés sur des bons vœux, et nous pouvions passer des moments festifs de fin d'année légèrement moins compliqués qu'en 2021. Pourtant, ce début 2022 ne nous a pas apporté le bonheur ni la joie.

Rapidement, malgré l'accalmie profitable des fêtes, janvier nous a submergé avec une cinquième vague dont le sujet a été principalement le variant Omicron, se répandant comme une traînée de poudre par les vecteurs habituels : qu'à cela ne tienne, hormis le bouclier nécessaire du booster (lisez la 3<sup>ème</sup> dose), rapidement les nations ouvraient la voie à l'assouplissement. Plus près de nous, celui-ci était justifié par l'évolution positive d'un baromètre Covid mis en place par l'autorité fédérale, qui vient même de nous libérer du fameux CST (Covid Safe Ticket). Plus rien ne nous étonne !

A côté de cela, nul n'est resté insensible à l'annonce de la hausse des prix de l'énergie amorcée dans le courant du dernier trimestre 2021 et le taux d'inflation publié pour ce mois de janvier 2022 (8 %). Vous n'êtes pas resté ignorant non plus de la situation qui s'est petit à petit dégradée en Ukraine avec une pression de plus en plus forte de la part de la Russie de Monsieur POUTINE, qui n'a rien amélioré au « panier de la ménagère » (depuis ce 04 Mar, vous l'aurez vu/entendu comme moi : le litre de diesel routier a passé la barre des deux euros à la pompe, le gasoil de chauffage au-dessus d'un euro !).

Au moment où j'écris ces lignes, cela fait déjà neuf jours que les bombes tombent sur plusieurs villes de l'Ukraine : la guerre est à nouveau à notre porte, destructrice, ravageuse, faisant fi de toute humanité. Il ne s'agit pas d'une guerre intestine à tendance ethnique (même si on la justifie sur fond de protections minoritaires), telle celle où nous avons été impliqués lors de l'éclatement de l'ex-Yougoslavie peu après la chute de l'URSS (1991 - c'était hier, nos anciens s'en rappelleront certainement puisque nos soldats ont participé aux déploiements des casques bleus - les derniers déploiements remontaient au milieu des années 60 sur le continent africain).

La situation est compliquée et la communauté internationale est pratiquement unanime face à ce monstre qui s'est réveillé devant nous le jeudi 24 février 2022 : en dépit des tentatives diplomatiques restées vaines pour désamorcer la bombe, cela fait huit jours que les nations font bloc pour étrangler économiquement et financièrement l'agresseur russe et mettre fin au chant disgracieux des armes. L'objectif de ceci ? Eviter le recours aux armes et ainsi ouvrir la porte à une extension évidente et possible du conflit à l'international et qui pourrait nous entraîner dans une troisième guerre mondiale (ne vous y fiez pas, il y a sur cette terre des gens qui ne sont pas nécessairement contre cette idée !).

Lorsque vous lirez ces lignes, peut-être qu'un cessez-le-feu aura été signé afin de stopper les bouches à feu, ce que nous espérons tous afin qu'arrêtent rapidement les souffrances des plus démunis de cette barbarie qui n'appartient qu'à l'homme, ou serons-nous (et je ne vous cache pas l'immense peine qui m'étreint à cette perspective) en train de vivre les images bouleversantes d'une Kiev dévastées par le métal et le feu ? (j'ai encore devant les yeux les images de Grosny ravagée)

Les leçons que nous pouvons d'ores et déjà tirer – car oui, il y en a – et j'en citerai principalement trois :

1. La communauté des nations est en échec ! Tous, nous nous rapelons amèrement les mots claquants du Général de Gaulle et ils font mal. En effet, ce garant international de paix qu'est l'ONU n'a pas eu la possibilité d'empêcher cet inévitable. Un travail de réflexion est nécessaire (et il ne sera pas une mince affaire !) sur l'avenir à lui assurer afin d'améliorer ses performances en matière de prévention des conflits (si on sort de cette guerre qui touche l'ensemble des nations, ne nous mentons pas). En effet, cette instabilité à l'Est ne date pas, elle, du 24 février dernier !
2. L'Union Européenne, puissance étouffée par le manque d'ambition des nations européennes (mais pas uniquement, à la grande naïveté de certains eurocrates) a démontré son incroyable inefficacité dans le domaine diplomatique. Nous ne pouvons qu'espérer la transformation tant attendue et ne plus rester une larve que trop de monde tente d'empêcher d'évoluer et dont les Européens rêvaient se voir développer en un papillon exemplaire. Il est quelque part malheureux de constater que l'actualité rend éventuellement la chrysalide accessible et cette voie (pour autant que les nations membres s'y engagent) pourrait enfin permettre la mutation nécessaire et attendue pour devenir adulte et parler d'une seule voix sur l'échiquier mondial, avec l'ensemble des outils diplomatiques (dont la partie militaire fait indéniablement partie).
3. L'outil militaire national (je ne ferai ici pas uniquement référence à notre pays, nos voisins sont dans le même état) doit retrouver le respect des peuples et pouvoir rebondir dans la construction concrète d'outils de Défense commune. Ceci va de pair avec l'éducation civique des masses dont fait partie la sécurité des peuples et des territoires. Les domaines de la Sécurité et de la Défense, sont vivants et changeants, la résilience d'un peuple n'est pas la seule valeur qui permet de les assurer.

Actuellement, en mission européenne sur le continent africain, thématique abordée plus loin dans votre revue, je ne manquerai pas de ramener l'un ou l'autre article dans notre prochain numéro, pour autant que l'histoire ne nous apporte pas de rebondissements inattendus (restons vigilants et prêts à toute éventualité) ! Restons confiants, le printemps arrive, n'est-ce pas la saison du renouveau ?

## Le nouveau Comité du Cercle

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président*



Suite à l'Assemblée Générale Statutaire du Cercle en décembre dernier et à l'élection de notre nouveau président, le Lieutenant-Colonel Jean-François DOHOGNE, voici comment s'articule le Comité du Cercle pour deux ans (novembre 2021 – novembre 2023) selon les désignations du Président.

### **Commandement :**

Président : Lieutenant-Colonel Jean-François DOHOGNE (1)

Vice-Président : Commandant Serge HENNIQUIAU (2)

Chef d'Etat-Major : Colonel Dominique DI DUCA (3)

### **Etat-Major :**

Branche 1 : Commandant d'Aviation Michel RINGLET (4)

Branche 2 & 3 : Commandant Lambert L'HOEST (5)

Branche 4 : Colonel Philippe ROUSSEAU (6)

Branche 5 et Webmaster : Commandant d'Adm Paul SCIMAR (7)

### **Conseillers :**

Médecin Commandant Josquin FRANÇOIS (8)

Pharmacien Commandant Jean-Claude VUEGHS (9)

Commandant Bruno VANDERVELDEN (10)



## L'engagement belge au profit de l'Ukraine

*Col Dominique DI DUCA  
CEM*

---

Depuis des semaines cela sentait ; depuis des jours on entendait des infos de plus en plus précises. Fin février, après un Conseil des Ministres, les Unités VJTF – sous préavis assez court – ont été activées. Les jours qui suivirent feront, dans quelques mois ou années, l'objet de textes d'information non classifiés à diffuser. Ce qui suit n'est qu'un premier avis (quelque peu édulcoré) de ce que j'ai vu et vécu ces semaines 8 et 9/22.

Etant parfois plongé dans ou juste à côté de l'actualité, on peut vous garantir que cela a « grenouillé » ferme afin de rassembler le matériel, le pooling n'ayant vraiment pas que du bon quand il s'agit d'opérationnalité et de déploiement rapide. Rassembler le personnel dont certains avaient, très justement, choisi le congé de carnaval pour s'accorder quelques jours de repos, s'opéra pendant le week-end. Tout fut rassemblé sur le plateau de Marche-en-Famenne. Chacun a complété ses coffres et palettes box, équipé les véhicules de tout ce qui peut être nécessaire, voire plus. L'administration, qui n'avait plus connu telle urgence de telle ampleur depuis l'envoi d'un hôpital R2 au LIBAN en 2006, n'a pas été en reste. Bref, après une visite de la MOD et du CHOD, en fin de la semaine 9 tout était prêt. Nos collègues (CATSG belge = Cie belge) vont se déployer en ROUMANIE et être accolés à un CATG français = Bn français).

Afin de ne pas se contaminer inutilement, même si les mesures anti-covid s'assouplissent franchement, et de revoir les points importants des briefings, tout le personnel a été consigné au quartier. Bonne ou mauvaise chose face à cette rupture rapide de relations familiales, chacun aura son point de vue. « Job is job » et force a été de constater que tous se sont serré les coudes et que l'ambiance « mission » était au rendez-vous. Chacun à la disposition des autres, c'est aussi cela la vie de groupe et l'esprit « missions » si souvent recherché. Les US et les UK le font depuis des années et les FRA s'y collent aussi et ne s'en plaignent pas. Cela peut être considéré comme une montée en puissance du contexte militaire sans les larmes du dernier soir. A ce sujet, il est bon de savoir que pour la plupart d'entre eux il s'agit de la toute première mission à l'étranger pour on ne sait combien de temps, mais plusieurs mois.



Chacun comprendra donc leur l'angoisse de vivre « l'entrée en théâtre », sous ration de combat, sans communication, sans trop savoir où on est... (ici je m'arrête, car je vais rire ...). Pourtant, expérience faite, l'entrée en théâtre est une période exceptionnelle où tout se découvre, tout arrive ou pas, tout s'installe, tout se crée... c'est un moment unique à vivre. Pour sûr, ils reviendront grandis de cette première mission. Aux « anciens » qui accompagnent, en plus de leur apporter leur expérience, de leur servir aussi de tampon en cas de crise.

Mon étonnement, mais tout relatif, lorsque les véhicules transporteurs de nos blindés sont arrivés. Majorité avec plaques « NL », quelques plaques « RO », majorité des chauffeurs « RO ». Peut-être est-ce là le résultat d'un contrat particulier ou d'une indisponibilité de véhicules belges. Mais pour le contribuable que je suis, comme retour sur investissement, il y a de quoi se poser des questions.

Fin de semaine le PI a quitté BMA (ex-AML), vol à l'EST. Pendant le week-end, plusieurs convois ont pris la même direction pour quatre jours de route. La presse en a fait écho.

Le week-end ensoleillé aura été le dernier sur le sol belge, avant le départ du gros pendant la semaine 10. Les nouvelles d'Ukraine qui tombent restent des nouvelles. Info ou intox, on verra sur place.

Va-t-on vers un scénario en mode ancien mur repoussé de quelques centaines de kilomètres ou ex-Yougoslavie ou Kosovo ou autre, seul l'avenir nous l'apprendra. Pour sûr, on en revient à réviser les anciennes tactiques.

A leur intention, à celle de tous ceux qui restent et de ceux qui se préparent aux éventuelles rotations suivantes, le CHOD a diffusé un flash repris page suivante.

## Flash Défense n° 7 du 3 mars 2022

*Amiral Michel HOFMAN  
Aide de Camp du Roi – Chef de la Défense*

---

Chers collaborateurs et collaboratrices,

Depuis une semaine, nous sommes témoins du plus grand conflit militaire en Europe depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, et de l'incroyable courage de la population ukrainienne dans sa résistance face à l'invasion russe. Nous ne pouvons qu'admirer la manière inspirante dont les militaires et les civils ukrainiens défendent leur patrie contre cette attaque sans précédent de leur souveraineté. En tant qu'Européens, nous ne pouvons pas regarder passivement. En étroite concertation avec nos partenaires de l'OTAN et de l'Union européenne, le gouvernement belge a réagi fortement à cette violation du droit international. Des sanctions lourdes ont été immédiatement mises en œuvre contre Moscou et il a été décidé de livrer aussi bien du matériel légal que non légal à Kiev.

De plus, la Défense envoie en Roumanie un « Combined Arms Tactical Sub Group » dans le cadre de la « Very high readiness Joint Task Force (VJTf) » qui fait partie de la NATO Response Force (NRF). Cette compagnie est fournie par le 1/3 Lanciers de Marche-en-Famenne, renforcé par des militaires provenant d'autres unités de la Composante Terre et Médicale. Notre détachement s'intégrera au 27ème Bataillon de Chasseurs Alpins (27 BCA) français. Les premiers éléments sont déjà partis et la majorité partiront dans les prochains jours pour assurer leur mission qui durera probablement plusieurs mois. Contrairement à ce que certains ont prétendu, ce détachement partira au complet avec son matériel organique, complètement armé et avec la dotation en munitions prévue. En tant que responsable ultime de l'engagement de nos militaires, je ne ferai jamais aucune concession au sujet de la sécurité. Nos militaires vont contribuer à la défense du territoire de l'OTAN par la dissuasion et ne seront donc pas engagés en Ukraine même. D'autres engagements pour renforcer cette dissuasion sont actuellement étudiés par l'Etat-major de la Défense et seront communiqués dès qu'il y aura plus de clarté.

D'un autre côté, le gouvernement a également décidé de livrer du matériel légal et non-légal. Cela concerne entre-autres des LAW's et des armes automatiques avec leurs munitions, dont les livraisons ont débuté cette semaine. Certains s'interrogent si nous ne pouvons pas ou ne devons pas faire mieux. Chaque proposition est étudiée en profondeur par notre centre de crise, mais ce n'est un secret pour personne que nos

moyens sont limités et que nos stocks n'ont plus la taille qu'ils avaient il y a environ 20 ans de cela. Prière de donner à ce document la plus large diffusion possible Nous payons aussi à ce niveau le prix de plusieurs décennies d'économies et ne pouvons donc fournir ce que nous n'avons pas ni d'ailleurs ce dont nous aurions besoin dans un futur proche. Soyez convaincus que la reconstruction de nos stocks est une de mes principales priorités. La transformation de notre Défense a commencé et sera continuée avec encore plus d'énergie, maintenant qu'il nous a été brutalement rappelé que la paix et la sécurité ont un prix.

Chers collaborateurs et collaboratrices, les images de l'Ukraine nous touchent tous fortement et personne ne peut rester indifférent face à la souffrance de la population ukrainienne. Notre gouvernement et nos partenaires internationaux mettent tout en œuvre pour éviter l'escalade de la situation et ne pas en faire un conflit de grande ampleur entre la Russie et l'OTAN. Je lance ici un appel particulier pour que vous ne vous laissiez pas entraîner par les émotions et la rhétorique et que vous gardiez votre calme. Ainsi, ce serait par exemple une mauvaise idée, en tant que militaire ou ex-militaire, d'aller participer aux combats en Ukraine. De telles initiatives personnelles pourraient entraîner des conséquences très lourdes et sont strictement interdites – même si on est en congé.

A côté de cela, je souhaite encore répéter combien **il est important de participer à la sécurité de nos troupes en respectant les principes de l'Operational Security (OPSEC) et de l'Information Security (INFOSEC)**. Je fais référence aux directives du SGRS en la matière, publiées la semaine passée sur e-news. La diffusion de détails opérationnels, à qui que ce soit, est hors de question et la 'fuite' de messages sans fondement à propos de notre état de préparation est tout aussi inacceptable, pour ne pas parler de messages de sympathie pour l'agresseur sur les réseaux sociaux. La retenue est une forme essentielle du professionnalisme militaire.

Finalement, je souhaite exprimer une fois de plus mes remerciements à tous ceux qui jour et nuit donnent le meilleur d'eux-mêmes, au sein de l'Etat-major de la Défense, de son centre de crise et des unités, pour maîtriser cette crise et faire ce qui est attendu de nous de la part du gouvernement et de la population belge. Je souhaite aux Lanciers et à leurs collègues des unités d'appui beaucoup de succès dans l'accomplissement de leur mission.

Je sais que vous ne nous décevrez pas.

## Belgian Defence Cadets – Saison 4

Cdt Lambert L'HOEST  
S3 BDC

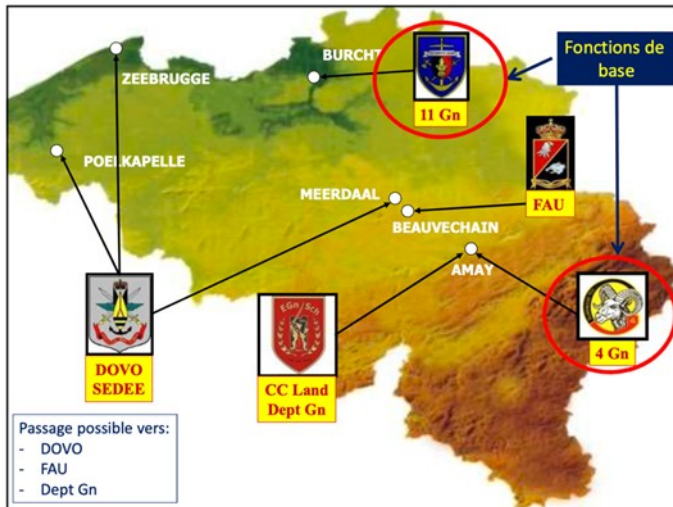


Ce mercredi 09 Fev 22, après contacts préalables auprès de la branche 3, les Cadet(te)s se sont rendus au 4 Gn de AMAY.



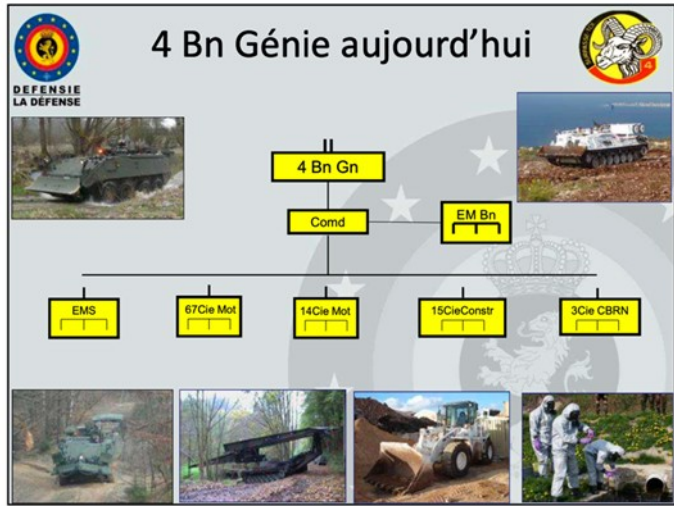
L'occasion était trop belle et nous en avons profiter avec l'aide de notre S4 le Cdt Guy de TIEGE pour équiper nos jeunes du pantalon de smoke. La manœuvre, organisée de main de maître par ce dernier, terminée, les voici un peu plus présentable. Cela fait du bien à leur moral mais également à notre image vers l'extérieur.

A 0830 Hr, comme prévu, le bus démarre de Saint-Laurent en direction du Quartier Adjudant BRASSEUR à AMAY. Un guide nous y attend



jusqu'à la salle de briefing. Nous en profitons pour s'entraîner au Drill (toutes les occasions sont bonnes). Le S3 le Maj JOACHIM nous accueille chaleureusement. La partie théorique indispensable commence par un exposé de ce dernier sur le Bataillon, ses

missions, les déploiements à l'étranger. Suivent les présentations de la 67Cie de Comb Mot, la 17Cie Construction et la 3Cie CBRN. Chaque exposé détaille les missions, le matériel et les filières de métier accessibles.



La partie théorique terminée, nous découvrons de manière pratique une partie du travail de la compagnie CBRN. Prélèvement d'un liquide suspect et dépose sur papier révélateur (agent neurotoxique ou autre), technique de prélèvement d'un liquide ou relevé d'empreintes. Les voilà transformés en experts.

Nous sommes ensuite guidés vers la Maintenance. Nous traversons le magasin et l'atelier mécanique pour arriver à l'extérieur où sont exposés quelques engins spécifiques au Gn. Présentation de ce matériel



puis mise en pratique : manquement du bras de levage du Volvo Reco, tour en Léopard Reco. Moment pratique clôturé par les infos (pour ne pas dire appel) sur les métiers (en pénurie) de cette sous unité.



1230 Hr, les estomacs sont vides. Nous nous rendons au mess quartier. Certains prendront le plat du jour, d'autres, comme proposé, mangeront leur pique-nique.

1330 Hr, Le Comd de la 67Cie de

Comb Mot, nous prend en charge. Premier temps : démonstration pionnier avec utilisation d'un cordon détonnant pour « ouvrir » une porte (Combat urbain), transfert en Dingo ou piranha vers le lieu de démonstration d'un engin de pontage ainsi que du Veh chenillé « canif suisse ». Point final pour la Cie, explication et démonstration de l'utilisation d'un chien de détection d'explosifs. Mêmes explications sur les filières métiers.





C'est au tour de la 17Cie construction de nous exposer leur savoir faire tant horizontalement (routes, ...) que verticalement (bâtiments, ...)

Une rencontre avec le Chef de Corps et le S3 pour les remercier de cette journée fort intéressante et « constructive ».



Le retour en bus vers St Laurent. Comme débriefing, Je commence par les féliciter tous pour leur tenue irréprochable durant cette journée et je leur demande de coter la journée sur 10 et d'exprimer **SI** il devaient s'engager demain au 4Gn vers quelle filière s'orienteraient-ils.

La moyenne des retours est de 8,6 / 10

La filière de métier la plus attractive est le Génie de Combat.



## Que devient le Quartier Médecin-Lieutenant Joncker – L'abbaye Saint-Laurent ?

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président*



Le Quartier militaire Saint-Laurent fut d'abord une abbaye bénédictine, occupée par les moines jusqu'à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Il servit d'hôpital militaire, de prison, de caserne, de fabrique de textiles et en 1834 à nouveau d'hôpital. L'hôpital militaire de Liège cessa progressivement ses activités début des années 90. Le site fut aménagé et rénové et accueillit en 1998 les unités qui occupaient jusqu'alors la Caserne Cavalier Fonck en Outremeuse.

Le 17 décembre 2021, la Province de Liège est devenue propriétaire du Quartier Saint-Laurent.

Sur le site, la Province de Liège y regroupe progressivement les services provinciaux du Secteur Santé Social, les bâtiments sont gérés par la Direction Générale des Infrastructures et du Développement Durable.

En conséquence, tous les anciens occupants de locaux à Saint-Laurent doivent donc céder la place aux Services de la Province de Liège.



Cependant, *certains anciens occupants* pourront jouir d'une *convention d'occupation spécifique*, il s'agit de :

- Le Centre d'Information de Liège (Engagements à la Défense);
- Le Centre liégeois d'histoire et d'archéologie militaires (CLHAM);
- Le Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège ;
- Le Commandement Militaire de la Province de Liège ;
- Le Commissariat de Police de Liège Sainte-Marguerite ;
- Le CPAS de Liège (abri supplétif pour les SDF) ;
- La Crèche Militaire (Office Central d'Action Sociale et Culturelle de la Défense) ;
- Le Musée de l'ancien Hôpital Militaire ;
- Le *Service Général du Renseignement et de Sécurité (SGRS)*.

Cela fait partie de l'objectif de rationaliser et de regrouper plusieurs services provinciaux qui sont dispersés dans nombre de bâtiments. La Province de Liège va vendre certaines de ses implantations comme le château de Harzé ou un bâtiment du boulevard de la Sauve-nière, deux autres boulevard d'Avroy, rue Darchis, rue Beeckman... mais aussi à Seraing, Fléron,...



## Flash Défense n° 4 du 18 février 2022

Amiral Michel HOFMAN  
Aide de Camp du Roi – Chef de la Défense

---

*Après des mois de travail dur autour du COVID, la Défense semble s'engager dans des mesures d'assouplissement.*

*Pour les membres en service actif, il nous a été permis (imposé) de fonctionner différemment. Tous s'y sont, comme les collègues du cadre d'active, accoutumés bon an mal an.*

### Covid : place aux assouplissements

Chers collaborateurs et collaboratrices,

Depuis quelques semaines, nous constatons une forte baisse des chiffres des contaminations et du nombre d'admissions dans les hôpitaux. Il semble que la cinquième vague soit bientôt derrière nous, ce qui ne signifie pas que le Covid appartienne complètement au passé. En témoigne le nombre quotidien de décès dus à la maladie, qui reste trop élevé. La vigilance reste donc de mise, mais je tiens à vous remercier tous pour les efforts fournis afin de garder cette vague sous contrôle également.

A partir d'aujourd'hui, le « baromètre corona » passe en code orange et le Comité de Concertation de vendredi dernier a décidé d'un certain nombre d'assouplissements. Nous souhaitons nous y aligner. Une évaluation des mesures internes à la Défense était d'ailleurs annoncée dans le Flash du 14 janvier. Après concertation avec les différentes parties prenantes, les mesures suivantes prendront effet à partir du lundi 21 février 2022:

- Le **télétravail** n'est plus obligatoire à la Défense mais encore fortement recommandé, lorsqu'il est possible. Le chef de corps évaluera la situation sur base individuelle. Il n'y a pas de nombre maximal de jours pouvant être consacrés au télétravail. Si la situation sanitaire continue à évoluer favorablement, il est prévu, dans une phase ultérieure, de revenir à la réglementation prévue dans le TRAVARB (c-à-d maximum trois jours de télétravail par semaine).

- L'interdiction des **activités sociales** (réceptions, repas de cohésion, drinks, etc.) est levée. Pour l'HORECA, la limitation du nombre de personnes par table disparaît. L'aération suffisante des locaux locaux reste bien évidemment obligatoire ainsi que le port du masque lorsque l'on ne consomme pas.
- L'interdiction des **activités intérieures**, y compris les activités PR, est levée si le nombre de personnes présentes est inférieur à 200. Si le nombre de participants est plus élevé, l'avis de la chaîne de prévention sera obligatoirement demandé préalablement à l'activité. Les **cérémonies militaires**, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, peuvent à nouveau avoir lieu. Pour les activités non dynamiques (par exemple, en tant que spectateur dans une tribune ou pour assister à un concert), le port du masque est obligatoire. D'autres règles seront appliquées en fonction de la situation géographique de l'activité.
- Pour la **formation**, la pleine capacité de l'infrastructure de nos écoles et centres de formation peut à nouveau être utilisée, pour le logement, l'HORECA, les installations sanitaires, les infrastructures sportives, etc. La pleine capacité des transports collectifs peut également être utilisée mais l'utilisation de masques reste obligatoire.
- L'utilisation de **masques** buccaux dans les bâtiments du Ministère de la Défense reste obligatoire, sauf si un compteur de CO2 indique que la pièce dans laquelle vous vous trouvez est suffisamment ventilée et que vous pouvez garder une distance suffisante de votre collègue. Le port du masque reste obligatoire dans les salles de classe et les auditoriums et en toute circonstance dans laquelle il est impossible de garder une distance suffisante, comme lors de la formation des chauffeurs, de l'utilisation des transports collectifs, etc.

Ces assouplissements n'enlèvent rien au fait que nous devons rester vigilants. Le virus nous a déjà surpris à plusieurs reprises et la bataille n'est pas encore terminée. C'est pourquoi j'appelle une fois encore chaque membre du personnel de la Défense à se faire entièrement vacciner, « booster » y compris. La **vaccination** reste le meilleur moyen d'éviter des symptômes graves en cas d'infection. Faisons un effort supplémentaire pour montrer l'exemple au reste de la société dans ce domaine également et n'oubliez pas d'enregistrer votre vaccination via l'outil mis à disposition par la Défense (@medcovid). Je rappelle également qu'une vaccination complète -avec booster- est obligatoire à partir du 1 avril 22 pour rester CatOpsMed A.

Les mesures préventives restent également en vigueur et devraient désormais faire partie de la « nouvelle normalité » : limitation des contacts, respect de la distance sociale de 1,5 m, lavage et désinfection fréquente des mains, aération des locaux, port du masque, etc.

Pour l'instant, la Défense ne modifie pas les **mesures de quarantaine** telles qu'é émises par la chaîne médicale. Les assouplissements dépendront de l'évolution de la pandémie. Je tiens à rappeler que l'assouplissement des règles actuelles n'est possible qu'après une analyse de risques approfondie par le commandement local. Dans de tels cas, la nécessité militaire de s'écarter des règles doit être suffisamment étayée et des mesures de mitigation suffisantes doivent être déterminées en consultation avec la chaîne médicale locale. Je tiens également à souligner qu'il incombe à chaque ACOS/DG/CC de vérifier et d'appliquer les mesures Covid nécessaires avant un déploiement non opérationnel à l'étranger (cours, réunion, exercice, etc.).

Chers collaborateurs et collaboratrices, nous pouvons espérer que la situation continue à évoluer favorablement. Les assouplissements, annoncés via ce flash, sont désormais autorisés mais la vigilance reste de mise. Je compte sur le sens des responsabilités de chacun d'entre vous, qui caractérise le personnel de la Défense. En route vers le code jaune sur le baromètre corona !

## **Réservistes attention !**

Vous êtes **RESPONSABLES**  
de votre carrière et de votre dossier.

Avec le logiciel HRM, votre DAES (ex-CSM) est votre  
réfèrent de base.

Vous devez suivre vous-même votre dossier pour  
confirmer certaines opérations.

**Prenez les devants ! Rencontrez vos gestionnaires !**

## Équipement de corps des Réservistes entraînés

*Col Dominique DI DUCA et Cdt Guy DE TIEGE  
CO et S4 BDC*

---

Vos serviteurs CDT DE TIEGE et COL DI DUCA se sont penchés sur la problématique de l'équipement de corps. Sans pratiquer l'ostracisme, considérons qu'il s'agit d'éclairer la lanterne des Réservistes, nos collègues de carrière ayant accès à ces données quotidiennement via l'intranet.

En janvier a été publiée une **note concernant l'ÉQUIPEMENT DE CORPS** (réf. Note DGMR-GID-FCCOM-SEIC-001 du 30 Avr 21).

Pour le néophyte, nous disposons de divers types d'équipements.

Tout d'abord **l'ÉQUIPEMENT INDIVIDUEL**, c'est ce que nous portons sur nous, classiquement la tenue 4A ou TT (tenue de toile) reprenant béret, t-shirt, veste, pantalon, bottines... Celle-ci est donnée lors de l'incorporation et ne peut être vendue lorsque nous quittons. Nous percevons, quotidiennement une INDEMNITE de tenue destinée à en acheter une neuve quand il y a usure (beaucoup l'oublie). Elle NE PEUT être VENDUE. Cet équipement individuel peut être réapprovisionné via le BEMILSHOP (voir article suivant).

Ensuite vient **l'ÉQUIPEMENT DE CORPS**. C'est un équipement qui nous est PRETEE pour la durée de notre prestation là où nous sommes affectés (voir page suivante).

La note (complémentaire à d'autres) considère qu'il y a TROIS types d'équipement de corps à cumuler évidemment :

**BASIC** pour TOUS

**OUTDOOR** pour ceux qui justifient des activités en extérieur intenses

**COMBAT** pour ceux qui sont sur une OB « mission ».

Pour celles-ci, nous pouvons considérer qu'il s'agit ici d'une ouverture, d'une avancée certaine. Il est clairement expliqué que **le nouveau matériel est accessible à tous !!!** Il n'y a donc plus de discrimination entre les statuts, mais une discrimination logique entre les fonctions.

D'autres types d'équipement de corps existent, de manières spécifiques ou ponctuelles, par exemple les salopettes pour les démineurs, les tenues vertes et jaunes pour les ambulanciers, etc ...

Categorie	Article	BASIC	OUTDOOR
Protection	CASQ/HELM SCHUBERTH 826	01 EA	
	HELMCOVER / COUVRE CASQUE	01 EA	
	GANTS DE COMBAT / GEVECTSHANDSCHOENEN	01 PR	
	BANDE REFLECHISSANTE/BAND REFLECTEREND HELM	01 EA	
	LBV UNDERVEST		01 KT
	PROTEGE COUDE/TACTICAL /ELLEBOOGBESCHERMING		
	PROTEGE GENOUX/TACTICAL/ KNIEBESCHERMING		
Clothing	CASQ/HELM OPSCORE		
	PANTALON DE COMBAT LOURDE/ GEVECHTSBROEK ZWAAR		02 EA
Cold/Wet	VESTE DE COMBAT / GEVECHTSVEST		02 EA
	VESTE TENUUE PLUIE - VEST REGENKLEDIJ		01 EA
	PANTALON TENUUE PLUIE BROEK REGENKLEDIJ		01 EA
	CHALE MULTIFONCT-MULTIFUNCT SJAAL COYOTE BROWN-COLD		01 EA
	GUETRES-BEENBESCHERMERS COYOTE BROWN		
Load Carrying	COFFRE METALLIQUE / METALEN KOFFER	01 EA	
	DAYPACK		01 EA
	LBV COVERVEST COYOTE BROWN SET		01 KT
	COMBATBELT		
	SAC à DOS - RUGZAK VULCAN		01 EA
	SAC ETANCHE-WATERDICHTTE ZAK		01 EA
	SYS BALL PROT: QUICK RELEASE VEST SET		
Camping	BACHE MULTIFONCTIONNELLE/MULTIFUNCTIONELE BASHA		
	TENTE/TENT INDIVIDUE(E)L COMPLETE		01 KT
	SAC COUCH HOUSSE / SLAAPZAKOVERTREK		01 EA
	SAC COUCH COMPLET/SLAAPZAK VOLLEDIG		01 KT
	MATELAS ISO AUTOGONFLANT / ZELFOPBLAZENDE ISOLATIEMAT		01 KT
	MOUSTIQUAIRE POUR TETE / HOOFDMUSKIETENNET		01 EA
	TL122/ PETZL +RGB		01 EA
PELLE PLIANTE 3 PART - SCHOP PLOOIBAAR 3DELEN		01 EA	
Safety	LUNETTES IMPACTE/BESCHERMBRIL	01 EA	
	VESTE FLUO / FLUO VEST	01 EA	
	COMBAT EAR PLUG	01 PR	
	EYE BALL PROT-SAWFLY 4°GEN-SET COMPLE(E)T		
	DESERT LOCUST		
Ceremony	PANTALON DE COMBAT LOURDE/ GEVECHTSBROEK ZWAAR	01 EA	
	VESTE DE COMBAT / GEVECHTSVEST	01 EA	

**Souvenons-nous** de l'époque où chacun avait au-dessus de son armoire de bureau son sac d'alerte, attaché à son siège son ceinturon d'alerte. Cette période révolue ramène bien des souvenirs, mais la situation actuelle pourrait peut-être être un rappel de vaccin. Moins lointaine la situation où les Réservistes "n'avaient pas droit" au même matériel mais participaient aux mêmes activités. Conclusion, combien d'entre-nous n'ont-ils pas pratiqué le système des achats personnels en stock américain ou, avec l'avènement d'internet, dans des firmes spécialisées, ou la récupération d'objets obsolètes, ou... Pendant ce temps, certains gestionnaires de QM dormaient sur des stocks infinis.

**Aujourd'hui**, la volonté générale des dirigeants et par conséquence de DGMR (direction générale des ressources matérielles) est **d'uniformiser l'équipement**. Renseignement téléphonique pris auprès du « Gest Mat » à MR-Sys, on nous garantit qu'**assez de matériel a été acquis pour tout le monde** et que ce seraient les unités et les COMOPS qui ne commandent pas correctement ou pas assez ou n'osent pas !

De plus, pour simplifier la vie des unités, **TOUT militaire** qui entrerait à partir du printemps 2022 au CIBE/CBOS recevra un coffre avec TOUT le matériel OUTDOOR. Si par la suite il est affecté à un poste administratif, charge à son unité de récupérer ce matériel.

Connaissant quelque peu le mode de fonctionnement de notre grande maison, **notre analyse** conclu que la mise en place des CRO (Cie Res Ops) et autres groupes constitués de Réserviste a aussi dû, à un moment ou un autre, échauffer les réflexions. Résultat de cela : tout le monde sur le même pied.

**OUI MAIS** : ceci sera-t-il connu et pratiqué par nos gestionnaires CI II dans toutes les unités ? Les QM seront-ils accessibles par les Res les jours de rappel ? Assez de matériel sera-t-il physiquement là pour tous et pas que pour les collègues de carrière ? **L'avenir nous l'apprendra.**

## Le point sur l'achat personnel de l'équipement militaire

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président*

Nos colonnes ont déjà abordé le sujet, mais il me semble qu'il est temps pour tous (en activité de service ou hors cadre) de savoir réellement comment cela fonctionne.



C'est la première fois que la Défense, qui doit sans cesse réallouer ses forces vives à ses tâches prioritaires, sous-traite une partie de ses opérations logistiques (Outsourcing). C'est d'ailleurs probablement aussi une première en Europe. Dans le cadre d'un contrat de 12 ans, Katoen Natie a construit pour la Défense un entrepôt de 36.200 m<sup>2</sup> dans lequel seront progressivement centralisés tous les équipements personnels du personnel de l'armée, de l'équipement de campagne (tentes, matériel de cuisine) et la plupart des pièces détachées nécessaires au bon fonctionnement du parc roulant. Soit entre 50.000 et 60.000 SKU, à l'exception de toute arme ou munition. Ces marchandises sont actuellement stockées au sein de quatre casernes et sont progressivement transférées à Beringen, où une quarantaine de membres du personnel du groupe Katoen Natie se chargeront de la préparation des commandes.

Sur ce point, les deux parties révolutionnent les modes de fonctionnement, puisque Katoen Natie met au profit de la Défense son expérience de la logistique omnichannel en lançant pour le compte de l'armée un site d'e-commerce sur lequel les 25.000 militaires belges pourront commander leurs équipements et choisir le mode de livraison.



Katoen Natie sous-traite les livraisons palettisées à Corneel Geerts et les livraisons de colis (au domicile des militaires p.ex..) à GLS. L'ensemble de ce contrat équivaut à 253.000 lignes de commande par an et devrait, selon une planification toute militaire, générer le transport de 18.175 palettes et 1,711 million de colis par an.

Sur un plan strictement logistique, l'entrepôt de Beringen est tout à fait classique, la grande diversité d'articles (d'une simple vis à une chenille de char) ne se prêtant pas à une automatisation très poussée.

L'entrepôt comprend néanmoins un espace sous température contrôlée pour les aliments secs et une zone centrale pour les petites pièces.

Par ailleurs, Katoen Natie va progressivement développer sur le site des prestations à forte valeur ajoutée, comme la personnalisation des vêtements ou des tournées réalisées au sein des casernes avec un 'Fit Bus' qui présentera au personnel les nouvelles collections de vêtements.



**KATOEN NATIE**

## Regard sur les missions militaires européennes : EUTM RCA

*Lt-Col Jean-François DOHOGNE  
Président*



Depuis le Jeudi 03 février 2022, c'est à nouveau un général belge qui a pris le commandement de la mission européenne EUTM RCA (Mission militaire de formation de l'Union européenne en République centrafricaine). Ce général n'est autre que le précédent Commandant de la Brigade Motorisée, le Général de Brigade Jacky CABO (ancien Chef de Corps du Bataillon 12<sup>ème</sup> de Ligne Prince Léopold et 13<sup>ème</sup> de Ligne de Spa). Le Général de Brigade RUYS avait commandé la deuxième relève le 1<sup>er</sup> semestre 2017.

Les missions militaires européennes en Afrique se sont principalement développées au début de ce 21<sup>ème</sup> siècle dans le cadre de la Politique de Sécurité et de Défense Commune (PSDC) – <https://www.touteleurope.eu/l-ue-dans-le-monde/la-politique-de-securite-et-de-defense-commune-psdc/>.

Probablement que l'acronyme EUSEC RD Congo (Mission de conseil et d'assistance en matière de réforme du secteur de sécurité en République Démocratique du Congo dans le domaine de la défense) parlera à certains d'entre vous : déployée dès juin 2005, elle permit d'amorcer et de redévelopper l'appareil militaire de la RDC et sa gouvernance (principalement dans les domaines de la formation et de la gestion des RH). Cette mission s'est terminée en juin 2016, marquant ainsi la fin du 9<sup>ème</sup> mandat (pour compléter votre culture militaire, pour ceux qui ne les ont pas connues, deux missions européennes armées ont eu lieu sur le territoire de la RDC : l'opération Artémis en 2003 et la mission EUFOR RDC en 2006).

D'autres pays d'Afrique Centrale ont connu des périodes troubles, et se sont retrouvés confrontés à la déliquescence de leurs appareils de gouvernance, ouvrant ainsi la porte à un interventionnisme de proximité mettant en danger la souveraineté de ces états sur leur propre territoire. Vous ne serez donc pas



surpris de lire l'engagement de l'Union Européenne en Somalie par le biais de la Mission EUTM Somalie (ou mission de formation de l'Union européenne en Somalie). Elle a été lancée dès avril 2010 et se poursuit toujours actuellement (elle en est à son 7<sup>ème</sup> mandat qui se terminera le 31 décembre prochain – sa poursuite se décidera donc dans le courant du second semestre). Pareillement, l'Union Européenne est engagée plus au Nord-Ouest du continent africain dans un pays qui fait l'actualité : le Mali. La Mission EUTM Mali (ou mission de formation de l'Union européenne au Mali) a démarré en février 2013 et est toujours en cours, dans son 5<sup>ème</sup> mandat prévu jusqu'en mai 2024. Cette mission est bien connue de nos Forces Armées puisque le commandement en a été assuré par des Officiers généraux belges à trois reprises (les Généraux de Brigade HARVENT, DE VOGELAERE et LAURENT, successivement de juillet 2016 à janvier 2018).



Ces missions ont été décidées en application de résolutions des Nations Unies, et la mission EUTM RCA n'y coupe pas. Celle-ci trouve sa genèse à la suite de la mission EUMAM (Mission militaire européenne de conseil mise en place en mars 2015), qui est intervenue après la mission de l'EUFOR RCA (janvier 2014), à savoir le déploiement d'une force opérationnelle à Bangui afin de sécuriser «la zone de Bangui», d'assurer la protection des civils, comme de créer un espace sécurisé pour l'accès des humanitaires puis de laisser la place aux forces centrafricaine.

Afin de compléter votre information, je ne peux manquer de citer le nouvel élément dont s'est dotée l'Union Européenne en matière de défense depuis mars 2021 : la Facilité Européenne pour la Paix (<https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2021/03/22/eu-sets-up-the-european-peace-facility/>) dont on parle déjà dans l'actualité brûlante qui touche l'Europe de l'Est.



## Création du 23<sup>e</sup> Bataillon Médical

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président*



*Source : <https://beldefnews.mil.be/>*

Le 13 janvier 2022, a eu lieu la constitution officielle du 23<sup>e</sup> Bataillon Médical (23 Bn Med) à la caserne Major IFM DUFOUR de Rocourt (Liège). Ce Bataillon résulte de la fusion de deux unités médicales, le 2<sup>e</sup>me Elément d'Intervention Médicale (2 EMI) de Leopoldsburg et le 3<sup>e</sup>me Elément d'Intervention Médicale (3 EMI) de Marche-en-Famenne. Les commandants de corps actuels des unités, le Colonel SBH Geert ROTTY (2 EMI) et le Médecin Colonel Eric DEWAELEHEYN (3 EMI) ont passé le commandement au nouveau chef de corps, le Lieutenant-Colonel BEM Stephan ALLARD. La fusion entre 2 EMI et 3 EMI est née de la nécessité de regrouper l'appui de la Brigade Motorisée de la Composante Terre en une seule unité pouvant s'intégrer à tous les niveaux. Le nouveau bataillon regroupe les missions d'entraînement, opérationnelles et territoriales du 2 EMI pour les unités néerlandophones et du 3 EMI pour les unités francophones. Le 23 Med Bn sera également l'unité pilote du nouvel hôpital de campagne Role2, qui sera déployé en 2023. Le bataillon sera donc responsable du soutien médical de la Brigade motorisée, depuis les premiers soins jusqu'à et y compris l'évacuation du théâtre d'opérations. En plus de ces tâches essentielles, le 23 Med Bn prend en charge onze quartiers militaires dans lesquels ses antennes médicales sont déployées. Le bataillon sera composé de



deux compagnies à Marche-en-Famenne et Léopoldsburg.

*Les anciens staffs  
viennent saluer la  
tribune*

Ce nouveau bataillon médical (300 militaires aujourd'hui) comprendra trois compagnies à l'horizon 2030 avec :

- la compagnie Etat-Major à Rocourt (60 personnes),
- la 1ère compagnie à Leopoldsburg (210 personnes) et
- la 7ème compagnie à Marche-en-Famenne (230 personnes) ; avec en plus
- 11 antennes médicales : Amay, Arlon, Brasschaat, Elsenborn, Leopoldsburg, Lombardsijde, Marche-en-Famenne, Poelkapelle, Saffraanberg, Spa, Tournai.

De son côté, le 14ème Bataillon Médical a déjà la charge des Composantes Air et Marine ainsi que du Special Operations Regiment depuis octobre 2019. Quant au 5 EMI de Nivelles, il s'occupe de la mise en service et fonctionnement logistique du nouvel hôpital de campagne de type rôle 2 acquis par la Défense belge en 2019 et livré en 2020.

La création de ce deuxième bataillon médical finalise la réorganisation de la Composante Médicale décidée par la Vision Stratégique de 2016. Il s'agit de rationaliser et de libérer du personnel pour mettre l'accent sur le pilier opérations. Selon MCC, il ne devrait y avoir de réorganisation au sein de la Composante Médicale d'ici 2025.

Suite à cette installation, la Province de Liège se voit couverte par une Unité en plus.





Comme expliqué, le 23Bn Med reprend les missions des 2 et 3 EMI.

**Pourquoi un Bn Med ?** MCC a analysé les besoins et constaté que les unités d'origine appuient médicalement la Bde Mot. Il était donc logique de regrouper les forces afin d'effectuer sinon quelques économies, d'au moins mutualiser certains moyens (EM p ex).

**Pourquoi le 23BnMed ?** Ce chiffre ne désigne pas le dernier d'une longue lignée de 22 autres ; il s'agit simplement de la contraction du 2 et du 3. On aurait pu aussi faire l'addition...

**Pourquoi 1Cie Med et 7Cie Med ?** Ces unités étaient déjà situées auparavant dans les mêmes casernes avant de devenir CMO puis EMI. Bien que les noms les identifiant ont évolué au fil du temps, les tâches sont toujours restées sensiblement les mêmes. Bref, l'emballage change, mais le produit reste de qualité. On a donc repris l'ancienne nomenclature qui est éminemment plus parlante quant à son niveau hiérarchique, sa constitution et à son aspect.

**Pourquoi Rocourt ?** Ici, le choix a été opéré dans le cadre d'une logique, une autre aurait été tout aussi logique... Les unités sont situées à Bourgléopold et Marche-en-Famenne. On aurait pu choisir une de ces deux garnisons, comme l'EM de la Bde Mot qui est réparti, suivant les fonctions et les postes. Ici, le choix s'est porté sur un point central à environ une heure de route des deux casernes. Dans un premier temps, il avait été question de s'installer à St Laurent, centre-ville et accès faciles. C'était sans savoir que le bien était déjà, hélas, aliéné. S'eut été un beau symbole que d'installer la Cie EM du Bn Med dans l'ancien hôpital militaire, d'autant plus que l'espace existait. Peut-être eu-il fallu s'y



prendre plus tôt ? Mais la logique a été d'appliquer le plan d'abandon, tout le plan d'abandon, rien que le plan d'abandon. Pour sa part, le COL Ir BEM DEGREAN, Comdt de quartier à Rocourt, a vu dans cette solution une opportunité de redynamiser et pérenniser son quartier qui en avait bien besoin. Il a mis tout un étage à la disposition de la nouvelle unité.

*MCC, BdeGen ONGENA, reconnaît le CO, LTC BEM ALLARD*

## Coup d'œil dans le rétroviseur... de la « Médicale »

Cdt Hre Oger LAMBERT

---

*Notre membre Cdt Hre Oger LAMBERT est féru de recherche en tous genres, militaires en particulier. Sorti de son laboratoire, c'est avec une minutie toute scientifique qu'il a effectué une recherche. En fait, la question originelle était de savoir s'il existe un autre étendard « médical » que ceux du CCMed et du Comdt Med FBA (COMOPSMED) qui pourrait être remis au nouveau bataillon ? Demander à un scientifique passionné de chercher éveille chez lui une multitude de sens. Mais ses recherches se sont étendues et nous rendons in extenso une partie de celle-ci. Si le texte est parfois « brut », c'est parce qu'il a été fourni ainsi.*

...

Les emblèmes de la Composante Médicale sont bien au nombre de deux : celui de l'ERSM est détenu par le CC Med à NOH, alors que celui du Comdt Med FBA a été confié à COMOPSMED en 1995.

Les données sont donc claires. Le musée de l'Armée (WHI) a bien transmis la liste des tous mes étendards préservés dans ses réserves, rien.

Autre question : au-delà de l'HM de LIEGE, a-t-il existé une autre unité médicale dans la région ? La réponse est affirmative.

4 Div Inf: créée le 1 novembre 1951 avec QG à Liège.

Constitué de :

- 10 Bde Inf avec QG à Siegburg (RFA)
- 11 Bde Inf avec QG à Tongres (Caserne Ambiorix)
- 12 Bde Inf avec QG à Bastogne (Caserne Heintz)
- Troupes de Division : Bn Aie, 9 Bn Gn, 4 Bn Tk lourds, Ord., QMT, MP, 4 Bn Med.

Unité d'active affectée au 1 (BE) Corps. Sur PP est à 75% de ses effectifs PG.

Dissoute en active le 31 janvier 1956 avec presque toutes ses unités et reconstituée en réserve le 1 février 1956. Elle est réorganisée en réserve en 1960 sous le nom de 4 Div et constituée de la 12 Bde Inf et de la 20 Bde Bl.

En 1968, dissolution de la 4 Div et de la 20 Bde Bl. La 12 Bde Inf subsiste comme unité de réserve du 1 (BE) Corps.

Chacune des trois Bde Inf de la 4 Div Inf possédait une Cie Med portant le numéro de la Div Inf appuyée, soit 10, 11 et 12 Cie Med

4 Bn Med: créé le 1 octobre 1952 à Hombourg (casernes des Cy F), puis transfert à Visé. Constitué d'un EM, d'une Cie EMS, d'une Cie Amb et d'une Cie Tr. Ses missions sont principalement Sp Med des troupes de division, secondairement Rft des trois Cie Med Bde de la Div.

Dissolution en active le 31 janvier 1956 et reconstitution en réserve le 1 février 1956. Réorganisée en réserve sous la forme d'un Bn avec EM, Cie EMS et trois Cie Med nommées A, B et C. Il disparaît de la réserve en 1960, lors de la réorganisation de la 4 Div.

Autre unité médicale de notre région : la 12 Cie Med :

La 12 Cie Med, première du nom, est créée à Malmedy le 1 juin 1952 en appui de la 12 Bde Inf. Est transférée à Spa, puis à Vielsalm où elle est dissoute le 31 janvier 1956.

Est reconstituée en réserve après sa dissolution en active et disparaît définitivement lors de la réforme de 1960

Une nouvelle 12 Cie Med, deuxième du nom (celle où nous avons servi), est créée en réserve le 1 juillet 1960. Cette 12 Cie Med est issue de la Cie C du 4 Bn Med dissout sur PP et PG et qui disparaît donc définitivement. La 12 Cie Med participe à tous les rappels de la 12 Bde Inf. Elle disparaît de la réserve le 31 décembre 1993.

Il n'y a donc pas de filiation entre les deux Cie Med. "Notre" 12 Cie Med n'est donc pas l'héritière de la première 12 Cie Med mais de la Cie C du 4 Bn Med.

Pour la petite histoire, le QG de la 10 Bde Inf était installé à Siegburg dans la caserne précédemment occupée par les Chasseurs Ardennais. Papa a fait son service militaire à Siegburg comme médecin des Ch A. L'avant-midi, il travaillait à Siegburg et l'après-midi à l'HM de Bonn (qui sera transféré à Cologne quand Bonn deviendra la capitale de la RFA).

Je t'avais écrit que dans les années '50 existaient (active + réserve) cinq Div Inf et une Div Bl. Une 6 Div Inf à trois Bde Inf avait même été prévue en réserve. Créée fin 1952, elle sera supprimée début 1953, sans qu'aucune de ses unités n'ait été créée. Cette éphémère 6 Div Inf n'aura donc existé que sur le papier.



Pour résumer, les unités suivantes existaient au début des années '50 :

- en active : 1 Div Inf, 4 Div Inf, 16 Div Bl.
- en réserve : 2 Div Inf, 3 Div Inf, 5 Div Inf, (6 Div Inf).

Chaque Div Inf, d'active et de réserve, avait un Bn de tanks lourds parmi les Tp de Div. Ce Bn Tk, qui portait le numéro de la Div, n'appartenait pas à l'arme Blindée mais à l'Infanterie. Le 1 Bn Tk lourds (1 Div Inf) s'est vu attribué le fanion du 1 Cy F. Il passera aux troupes blindées le 1 juillet 1957 et deviendra le 5 L le 1 décembre 1960. Le 4 Bn Tk lourds (4 Div Inf) s'est vu attribué le fanion du 2 Cy F. Il sera dissous en active le 1 janvier 1956 et passera à la réserve. Il sera transféré à l'arme blindée le 1 février 1957 et prendra le nom de 10 L le 1 mai 1961.

*La breloque de la 12CieMed*



Vous retrouverez toutes les informations utiles aux Réservistes à l'adresse :

**[www.crmrlg.be](http://www.crmrlg.be)**

Et nous restons joignables à l'adresse :

**[crmrlg@skynet.be](mailto:crmrlg@skynet.be)**



Mardi 26 octobre, avant les premières lueurs de l'aube, tout le personnel de la Compagnie se prépare. Le déjeuner est avalé, les Lunch-Packet sont confectionnés. Chaque volontaire, chaque Sous-Officier, chaque Officier vérifie son équipement. Les chauffeurs démarrent les moteurs. Le Peloton Victor, les éclaireurs, sont déjà en route.

En effet, la veille, le Commandant de la Compagnie CATSG a réuni ses chefs de Peloton (PI Victor, 1PI, 2PI, 3PI, 4PI, D6/D5, Y, PC TAC 1 & PC Tac2) ainsi que les éléments d'appui (Med Play et NO Play, Reco, ...) et le personnel de sécurité. (OIC, RSO, Coaches, Drapeaux, ...). La situation a évolué dans la zone de responsabilité et des éléments ennemis de la force d'un Peloton mènent de plus en plus d'actions subversives. La manœuvre consiste à attirer l'ennemi sur un terrain favorable afin de le détruire. Cela se fera en 4 temps.

Après une progression Tactique, le Peloton Victor arrive dans la zone des objectifs. Le contact avec l'ennemi est établi. Par une manœuvre retardatrice, ceux-ci sont attirés vers notre zone d'objectifs. Pendant que les éclaireurs sont au contact, la Compagnie a progressé afin de rejoindre son Peloton de Tête. Victor peut décrocher.

Le RAVEN est en vol et envoie des images de l'ennemi, de sa force, de ses véhicules, des villages qui pourraient l'abriter.

C'est au tour des mortiers d'entrer en jeu. Les Mortiers 120mm dans la profondeur empêchent tout repli. Les 60mm, eux, protègent le retrait des éclaireurs et la mise en place des DEUX Pelotons du deuxième temps. Sur Ordre, ils franchissent la Ligne de Départ « CHIMAY » afin de conquérir les deux premiers objectifs « Oscar 1 » et « Oscar 2 ». Une fois ceux-ci atteints, réorganisation face à l'ennemi à hauteur de la transversale « KWAK ».

C'est au tour de DEUX autres Pelotons de progresser, dépasser les éléments amis afin d'attaquer et de détruire l'ennemi sur les deux objectifs finaux : « Oscar 3 » et « Oscar 4 » avec réorganisation à hauteur de la transversale « LEFFE ». Tir de DEUX « SPIKE » afin de détruire les derniers véhicules en fuite dans la profondeur.

Le scénario est huilé, la bataille est gagnée. La première partie de la journée s'est parfaitement bien déroulée comme l'avait imaginé le Commandant de la Cie.

Il faut à présent se préparer pour l'exécution de cette manœuvre à balles réelles. C'est au tour du personnel de sécurité d'intervenir. Briefings, mise en place, équipement, contrôle des bons drills pour passage de munitions « Blank » aux munitions réelles.

Comme lors de l'exercice en « DRY », tout se passe comme prévu malgré les impératifs de sécurité. Tous les éléments de la compagnie effectuent les différents temps de la manœuvre. Les autorités présentes, Commandant de Brigade, Chef de Corps et S3, suivent l'exécution avec attention.

A 16 heures, interruption du stand de tir (impératif camp). Moment choisi pour de premiers débriefings et backbriefs. C'est aussi le temps de la « classe I » en frais sur le stand. Il faut aussi se préparer pour les tirs de nuit.

19 heures, les tirs nocturnes peuvent commencer. Le peloton éclaireur reprend position sur la transversale « KWAK ». Le scénario de nuit débute. Une fois celui-ci revenu à hauteur de la ligne de départ, les mortiers illuminent en continu la zone. Deux pelotons se positionnent sur la transversale « CHIMAY » pour effectuer des tirs avec toutes ses armes sans mouvement sur les cibles. Après plus d'une heure de tirs, c'est au tour des deux autres pelotons d'effectuer la même manœuvre.

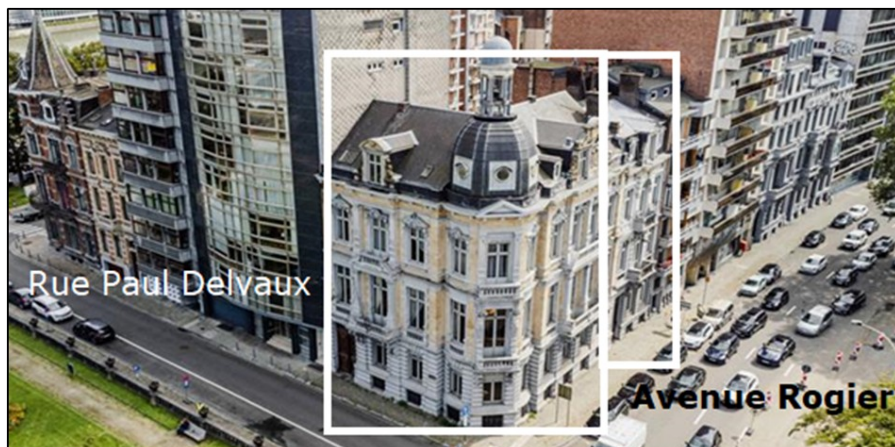
Vers 22 heures 30, fin des tirs. La journée fut longue, variée et instructive.

Bon engagement de tous les participants.

Une fois de plus, nous étions « A l'avant-garde ».

## Coup d'œil dans le rétroviseur

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président



Une page de la petite histoire militaire de Liège se tourne.

Situés en bordure des Terrasses qui longent la Meuse se trouvent deux Hôtels de Maître (+/- 1880), côte à côte ; l'un rue Paul Delvaux (N°1) et l'autre Avenue Rogier (N°17).

L'hôtel de Maître de la rue Paul Delvaux était appelé « La maison du Général ». En effet cette bâtisse était la résidence de fonction du Général commandant CSOMFInt (Commandement Supérieur des Organismes de Mobilisation des Forces de l'Intérieur) devenu plus tard Div-MobFI (Division Mobilisation des Forces de l'Intérieur) – organisme situé, alors, à la Caserne Cavalier Fonck - ; ce Général était aussi l'officier commandant la 3<sup>ème</sup> Circonscription Militaire (3 Circ Mil).

L'hôtel de Maître de l'avenue Rogier, quant à lui, était occupé par les services du Commandement Militaire de la Province de Liège (Comdt Mil Prov LIEGE). En son temps, le Comd de Prov était soit, en cumul, le Commandant du Centre d'Instruction N° 1 (SAIVE), soit à fonction exclusive.

Dès le moment où les unités de la Caserne Fonck (milieu des années 1990) se sont réimplantées à la Caserne St Laurent, les bâtiments furent mis en vente... mais cela a duré un certain long temps.

Le Comdt Mil Prov LIEGE a rejoint St Laurent et la 3 Circ Mil est devenue la Circonscription Militaire des Provinces Wallonnes avec une autre implantation.

Les bâtiments, jadis occupé par les militaires ont été acheté, en 2016, un million d'euros par l'agence We Invest. Les 980 m<sup>2</sup> vont être transformés en onze logements et un bureau.

L'aspect luxueux de l'ensemble de style néoclassique haussmanien, son architecture avec sa façade monumentale ornée de nombreuses sculptures et ses balcons, de même que ses parquets d'époque, boiserie et moulures décoratives, escalier central magistral, hauts plafonds... seront préservés et mis en valeur. Pour les rénovations, le nouveau propriétaire pourrait déboursé un million en plus de celui qu'il a mis sur la table pour l'achat.



## Vendredi 25 mars — Visite culturelle « De Van Beneden à Simenon en passant par Tchanchès »

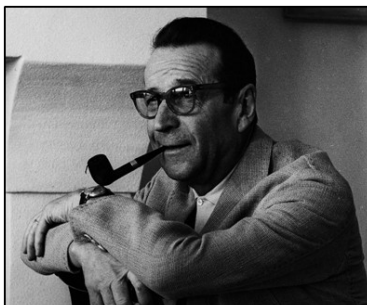
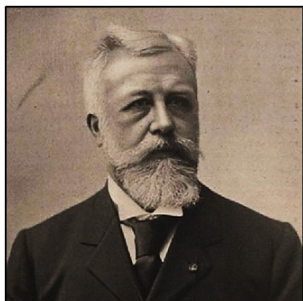
---

Votre guide : Serge HENNIUQUIAU



Nous avons déjà bien fait des tours et des retours sur Liège, mais l'histoire de la ville et de ses monuments est quasiment inépuisable ; aussi je vous propose une découverte d'Outremeuse d'un tout autre genre... en abordant trois de ses personnages célèbres :

(1) Edouard Van Beneden, (2) Georges Simenon et (3) Tchanchès.



Je vous donne rendez-vous :

**le vendredi 25 mars 2022 à 18 heures 30**

**devant la faculté de zoologie de l'université de Liège**

sur le quai Van Beneden entre le pont Kennedy et la Passerelle pour cette d'environ 1 heures 15, fin de la visite à l'auberge Simenon rue Fosse-aux-Raines.

Si vous voulez que je vous réserve une ou plusieurs places pour un petit souper, ce jour-là à l'issue de la visite, merci de me le faire savoir.

A bientôt !

## Samedi 14 mai – Tir de Police

---

En collaboration avec la Zone de Police de Liège et l'École de Provinciale de Police de Liège

**Date** : samedi 14 mai 2022.

**Heures** : de 0830 Hr à 1230 Hr.

Lieu de rendez-vous : Centre de Maîtrise de la Violence (CMV) de la Zone de Police (ZP) de Liège, rue Bodson, 100 à 4030 Grivegnée.



**Qui** : UNIQUEMENT les militaires de Réserve membres du Cercle et en ordre de cotisation pour 2022.

**Ce que nous fournissons** :

Armes (pistolet) et munitions (**9 mm**) – *pas d'armes personnelles.*

Les moniteurs – *pas de présence d'accompagnant sur le pas de tir.*

Protections visuelles et auditives (*vous pouvez apporter les vôtres*).

**Les tirs** :

Ce sera une surprise concoctée par les moniteurs du centre !

**Tenue** :

Tenue militaire de campagne (**DE PRÉFÉRENCE**)

Tenue adaptée au tir

Prévoir une ceinture pour le port de la gaine.

**Païement vaut inscription** :

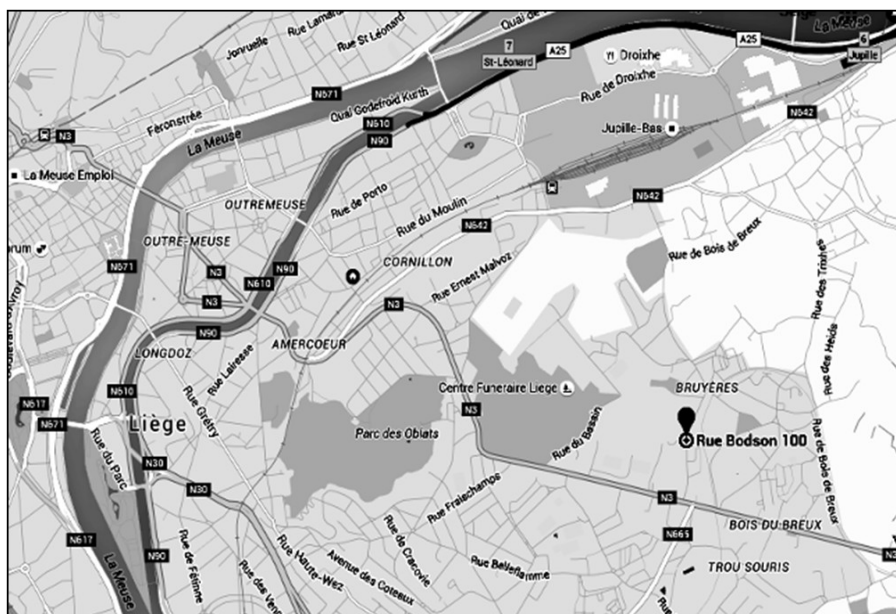
30 € par tireur IBAN : BE73 0000 3936 8660 (BIC : BPOTBEB1)

de Cercle Mil Res Liège – Rue St Laurent, 79 – 4000 LIEGE

Communication : Tir du 14 mai 2022 + nom du membre

**Limite d'inscription : 02 mai 2022**







## Samedi 21 mai — Raid sur l'Histoire du Cercle de Namur

Maj Hre Jean-Claude TOELEN  
S4-S5 du CRORN

Le Cercle Royal des Officiers de Réserve de Namur vous invite à son Raid annuel sur l'histoire.

**Destination** : Mont Kemmel

**Quand** : Samedi 21 mai 2022.

**P.A.F.** : 75€ (ce prix comprend le transport en bus, le guide et le repas).

**Déroulement** : Rendez-vous à 06.45Hr sur le parking sous le viaduc de BEEZ rue de Namur et pas le long de la N90. Départ à 07.00Hr. Retour vers 19.00Hr sur le même lieu (assez grand pour beaucoup de voitures)



### Programme :

09.30Hr rencontre au bunker avec le guide monsieur Luc BOMMA-REZ qui nous guidera toute la journée. Nous visiterons le bunker de commandement KEMMEL, héritage de la guerre froide.

12.30Hr. Repas : Apéro, repas du terroir accompagné de boissons à votre choix et café ou glace.

15.00Hr. Parcours sur le mont Kemmel et les reliefs laissés par la Grande guerre.

Pour les collectionneurs : visite d'une ferme et de ses granges avec tout ce que les propriétaires ont ramassé sur leurs terres pendant 14-18 et après (recommandé par notre guide qui connaît bien les propriétaires).

Une paire de souliers de marche, quelle que soit la météo est souhaitée.

Paiement sur le compte BE85 7512 0325 0406 (**paiement vaut inscription**) avec la communication: Raid 2022 et nombre de personnes (*Moins de 30 inscrits = annulation*).

**Infos** : Maj Hre Jean-Claude TOELEN (GSM: 0477/883.598)

**Inscription**: avant le 15 avril 2022, par mail à l'adresse [jeancl\\_toelen@yahoo.fr](mailto:jeancl_toelen@yahoo.fr)

## Samedi 28 mai – Memorial Day

---



En 2008, dans le cadre des manifestations de son 75ème anniversaire, le Cercle a décidé de parrainer la sépulture d'un militaire américain tombé lors de la « Bataille du Saillant Nord » (hiver 1944/1945).

Le jeudi 23 octobre 2008, des membres du Comité se sont rendus au cimetière américain de Neupré/Neuville-en-Condroz pour y parrainer la sépulture d'un militaire tombé lors de la « Battle of the Bulge ».

Lors d'une brève cérémonie, Monsieur JORIS, l'adjoint du Superintendant, a remis au Président le « Certificat de Parrainage ».

Nous avons choisi un militaire décédé en mars qui est le mois anniversaire de la fondation du Cercle, avec une date aussi rapprochée que possible du 18.

**Cecil N. Brooks** – Staff-Sergent, U.S. Army - Matricule 39463997

291ème Régiment d'Infanterie, 75ème Division d'Infanterie

Etat d'origine : Idaho

Décédé le 13 mars 1945

Situation de la tombe : quartier C - rangée 1 - tombe 5 - Cimetière américain des Ardennes – Neupré (Neuville-en-Condroz) – Belgique.

Décorations: Bronze Star Medal, Purple Heart.

La journée du souvenir (Memorial Day) en mémoire des 76.890 soldats américains ayant versé leur sang durant la Bataille du Saillant Nord en 1944-1945 se déroule au cimetière de Neupré, chaque année au mois de mai.

## Samedi 18 juin 2022 – Cérémonie d'hommage à Comblain-au-Pont

---



Chaque année, nous participons à la cérémonie d'hommage patriotique à Géromont en mémoire des agents du S.R.A., des agents parachutistes du S.O.E. et des partisans armés du 4<sup>ème</sup> Rgt des P.A. qui ont œuvrés à la libération du pays durant la seconde guerre mondiale et qui ont sacrifiés pour cela leur jeunesse et parfois leur vie .

Cette cérémonie aura lieu le **samedi 18 juin 2022** à partir de 13 h 30 et l'adresse du jour est :

Square de la résistance, rue Bôvire 4170 Comblain-au-pont

Elle sera suivie d'un vin d'honneur servi en la salle de Géromont.

Tenue militaire : Service-Dress tenue de ville. Tenue civile : de circonstance.

Inscription avant le 10 juin 2022

Vous pouvez nous faire part de votre participation via nos canaux habituels :

- Courrier postal : Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège – Quartier Médecin Lieutenant Joncker – Rue

St Laurent, 79 – 4000 LIEGE

- Via notre site web: [www.crmrlg.be](http://www.crmrlg.be)
- Via un courriel à : [crmrlg@skynet.be](mailto:crmrlg@skynet.be)
- Via un SMS au N° 0475 / 45 51 93

**Cercle Royal des Militaires de Réserve  
de la Province de Liège**

Quartier Médecin-Lieutenant JONCKER  
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège  
GSM : 0475/45.51.93  
Site Web : [www.crmrlg.be](http://www.crmrlg.be)  
Courriel : [crmrlg@skynet.be](mailto:crmrlg@skynet.be)

---

**PERMANENCES**

Lundi, mercredi et vendredi  
de 09h00 à 11h00

---

**COMPTE BANCAIRE**

Pour la cotisation et la participation aux frais des activités  
**IBAN : BE73 0000 3936 8660**

**Cotisation annuelle : 16 €**

---

**QUELQUES ADRESSES UTILES**

**Commandement Militaire de la Province de Liège**

Quartier Lieutenant Médecin Joncker - Rue Saint-Laurent 79 - 4000 Liège  
Tél : 02.442.85.28

**Union Royale Nationale des Officiers de Réserve de Belgique a.s.b.l.**

Quartier Prince Albert -Rue des Petits Carmes 24 Bte 1 1000 Bruxelles  
Tél : 02/501.23.38 - [urnor-knvro@skynet.be](mailto:urnor-knvro@skynet.be)

**Union Royale Nationale des Sous-Officiers de Réserve de Belgique  
a.s.b.l.**

Quartier Prince Albert - Rue des Petits Carmes 24 Bte 2 - 1000 Bruxelles  
Tél : 02/501.23.37 - [knuroo-urnsor@skynet.be](mailto:knuroo-urnsor@skynet.be)

---

**RESPONSABLE REVUE**

**Editeur responsable et mise en page** : Cdt d'Adm Hre Paul SCIMAR

---

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).